



Tu parles d'un « CADO » ?!?

Encore une brillante initiative :

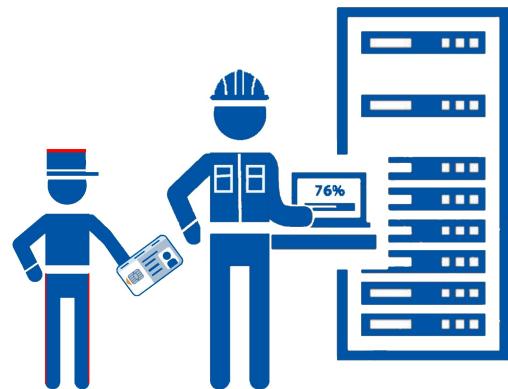
La Douane souhaite procéder à un remplacement des cartes Cado, devenues vieillissantes. Jusque-là, ça va. L'affaire est confiée aux TSI. Là-aussi, c'est logique, même si ces derniers ne manquaient déjà pas d'ouvrage ...

Mais (attention, c'est là qu'on va partir à la dérive), pour le remplacement de la carte Cado, il est demandé aux informaticiens d'exiger la **production de la carte nationale d'identité (!) de l'agent, de la scanner (!!)**, pour ensuite collationner le tout dans une base de données située hors douane (!!!).

De mieux en mieux : la DGDDI demande aux TSI de procéder à un contrôle des agents, sur la base d'une pièce d'identité de la République. Au cas où il y aurait de faux douaniers dans les services ?!!!

Quant au serveur, pourquoi ne pas le mettre au Maroc ou à Taïwan ?!! Comme cela, on pourrait faire des économies de main d'œuvre.

Autre suggestion « intelligente » : pourquoi ne pas mettre en place une caution ? La nouvelle carte ne serait délivrée qu'en échange d'une garantie de 10, 20 ou 30 euros selon les grades ? Mais oui, pourquoi pas ? Au point où on en est.



Oui. D'ailleurs, où on en est-on ?

Dans le grand n'importe quoi assurément.

Nous demandons instamment et dans les plus brefs délais à notre chère administration de nous expliquer les tenants et aboutissants de cette nouvelle élucubration et de la ramener séance tenante dans les limites de la décence administrative, à savoir on renouvelle les cartes et c'est tout. Pour autant que l'on sache, le trafic de cartes Cado ne constitue pas un nouvel avatar du crime organisé mondial ...

Paris, le vendredi 11 décembre 2015